

plus grave,—le chiffre des sans-travail doit dépasser aujourd'hui 550,000. Autrement dit, un employé sur sept ou à peu près, est sans travail.

Les économistes reconnaissent généralement que même en période de plein emploi, lorsqu'il y a suffisamment d'emplois pour tout le monde, de 3 à 5 p. 100 des employés du pays sont sans travail parce qu'ils viennent de quitter un emploi et qu'ils ne se sont pas encore placés ailleurs. Ce pourcentage représente ce que les économistes appellent le chômage de "friction".

Notons bien ceci:

Il est évident toutefois que le chômage dont le pays souffre présentement ne peut être traité à la légère en disant qu'il s'agit de "friction". Il ne s'agit pas non plus de simple chômage saisonnier. Le chiffre publié pour la mi-décembre était de 42.5 supérieur à celui de l'année précédente.

Le mémoire explique et signale alors les endroits où on constate du chômage et résume la situation en ces termes:

Pour chaque région, le pourcentage réel d'ouvriers en chômage est sensiblement au-dessus de la normale même pour cette époque de l'année.

J'ai été intéressé de constater qu'on répartit la situation d'après les régions métropolitaines, les principales régions industrielles, les principales régions agricoles et les régions secondaires. Voici ce que renferme le rapport au sujet des différentes régions:

Parmi les régions métropolitaines, trois, Vancouver-New-Westminster, Québec-Lévis, et Saint-Jean (Terre-Neuve) avaient un "excédent important"...

Il s'agit d'un excédent important de main-d'œuvre.

...cinq, Montréal, Winnipeg, Hamilton, Calgary et Edmonton avaient un "excédent modéré" et deux seulement, Toronto et Ottawa-Hull, étaient "à peu près en équilibre". Pour ces régions, par "excédent important" on entend plus de 9.9 p. 100 de chômeurs et par "excédent modéré" de 5.9 à 9.9 p. 100 de chômeurs.

Parmi les principales régions industrielles, douze, y compris Saint-Jean, Moncton, Trois-Rivières, Lac Saint-Jean, Brantford, Cornwall et New-Glasgow avaient un "excédent important" et 17, y compris Halifax, Windsor, Oshawa, London, Sudbury, Sydney, et la péninsule de Niagara, avaient un "excédent modéré". Une seulement, celle de Guelph, était "à peu près en équilibre". Pour ces régions, par "excédent important" on entend plus de 11.9 p. 100 de chômeurs et par "excédent modéré" on entend de 6.9 à 11.9 p. 100.

Je rappelle aux députés que ces chiffres ne portent pas sur le mois de janvier ni sur celui de février, mais remontent à décembre. Je poursuis:

Parmi les principales régions agricoles, deux, celles de Charlottetown et de Rivière-du-Loup, accusaient un "excédent considérable", plus de 13.9 p. 100 de sans-travail sept accusaient un "excédent modéré", 6.9 à 13.9 p. 100 de sans-travail et cinq accusaient un "équilibre approximatif".

Parmi les régions secondaires, vingt et une accusaient un "excédent considérable", vingt-quatre, un "excédent modéré", 6.9 à 13.9 p. 100, et douze, un "équilibre approximatif".

Le mémoire indique que ce chômage n'est pas confiné à un groupe restreint, mais s'étend

[M. Green.]

à une grande variété d'industries au Canada. Le mémoire cite ensuite la *Gazette du Travail* (numéro de janvier):

Au cours des derniers mois, la tendance à la hausse de la production et de l'embauchage dans l'économie canadienne a perdu un peu de son élan.

Ces chefs ouvriers terminent ensuite la première partie de leur mémoire par les observations suivantes:

Mais le nombre des ouvriers n'a pas diminué. Le rythme de l'embauchage ne correspond pas à celui de l'accroissement des effectifs ouvriers. Le résultat est inévitablement une augmentation du chômage. Le chômage actuel est beaucoup plus qu'un chômage de "friction" ou saisonnier. Il ne se limite pas à des industries ou à des régions géographiques particulières. Quelle que soit la cause de cette situation alarmante, il est clair que quelque chose de grave se produit dans l'économie canadienne et réclame des mesures appropriées.

On aurait cru qu'un mémoire de cette nature, soumis par ces chefs éminents aurait été pris très sérieusement. Bien sûr, certains membres du cabinet l'ont peut-être considéré de cette façon, mais nous constatons ici encore que même ces chefs ont reçu une semonce. Cette fois le magister n'était pas le premier ministre intérimaire (M. Howe), mais le ministre des Finances (M. Abbott). Il s'est décidé à montrer à ces chefs syndicalistes précisément où ils faisaient fausse route. Voici, à ce propos, un article du 11 février publié par la *Gazette de Montréal*:

Inquiétante augmentation du chômage, disent les chefs syndicaux—Abbott révoque énergiquement en doute le chiffre de 580,000 donné par les syndicats pour celui des chômeurs.

Et voici la suite de l'article:

Les porte-parole du Cabinet fédéral et ceux des deux plus grandes confédérations ouvrières canadiennes se sont aujourd'hui vivement contredits en ce qui concerne la gravité du chômage qui sévit actuellement au Canada.

Un mémoire soumis conjointement par les deux grands groupements qualifiait la situation d'"inquiétante", mais M. Abbott, ministre des Finances, a donné à entendre que les chiffres indiqués par eux en ce qui concerne le nombre des chômeurs sont inexacts, ajoutant que le chômage qui sévit cet hiver n'est que "désagréable". Les chefs syndicaux avaient prétendu, dans un mémoire soumis aux ministres, que le nombre des chômeurs est actuellement de 580,000, ce qui constituerait un record pour l'après-guerre.

M. Abbott, d'autre part, a jugé ces chiffres bien excessifs, priant les ouvriers de ne pas considérer la question sous un jour "trop pessimiste", voyant là un danger pour le progrès constant des affaires.

Apparemment, le chiffre le plus élevé qu'ait atteint le nombre de chômeurs après la guerre a été de 434,000 en 1949.

Le lendemain, soit le 12 février, ces mêmes chefs ouvriers publiaient un communiqué à la suite de leur entretien avec le cabinet. J'en ai reçu une copie, comme tous les autres honorables députés sans doute. A mon avis, il